



### NON A FRANCE TRAVAIL, LA FABRIQUE A MAIN D'ŒUVRE LOW COST !

La Commission Nationale s'est réunie les 13, 14 et 15 décembre 2023 à Marseille. Elle constate une situation générale dégradée dans les Missions Locales, et des évolutions des politiques publiques inquiétantes pour l'avenir de la jeunesse, pour les salariés des Missions Locales et plus largement pour tout le secteur social, de l'insertion et de l'emploi.

**Alors que Pôle Emploi deviendra Opérateur France Travail dans quelques jours, c'est le silence complet dans les Missions Locales**, aucune information ne circule, hormis les communiqués de l'UNML (1), « confiante » !

Les employeurs des Missions Locales accompagnent avec zèle les politiques publiques, comme avec la labellisation, ce n'est pas une nouveauté ! L'UNML n'hésite pas à maquiller le réseau pour mieux le marier de force à l'opérateur France Travail ! Le réseau des Missions Locales devient un prestataire subordonné au nouvel opérateur.

#### FRANCE TRAVAIL : SURVEILLER ET PUNIR ?

Après un parcours parlementaire où la majorité s'est entendue pour durcir le quotidien des chômeurs et des plus pauvres, **le texte de loi**, en attente de promulgation, **institutionnalise formellement la défiance envers les chômeurs et les pauvres qui n'ont que le RSA**.

Couplée aux annonces sécuritaires d'un nouveau concept de la parentalité, avec des sanctions à la clé pour les « parents défaillants », **la défiance concerne également « une partie » de la jeunesse de certains quartiers**. Ils sont pointés par le pouvoir en place pour justifier un nécessaire « tour de vis ».

Ainsi, le principe général de cette loi « Plein Emploi » est contraignant, **la personne sans emploi doit s'adapter à ce qu'on lui propose**.

#### LA SITUATION DES JEUNES S'EST FORTEMENT DEGRADEE

**Le nombre de jeunes qui se présentent à la Mission Locale vivant à la rue augmente. D'autres jeunes présentent des difficultés sociales importantes, des handicaps non pris en charge, ou des pathologies mentales.**

- Que deviendront les jeunes qui frappent à la porte des Missions Locales sans être passés par la case inscription France Travail ?
- Que deviendront les jeunes qui ne cherchent pas un emploi tout de suite, mais un accompagnement, une aide à l'orientation, à l'inscription dans une formation, pour trouver un logement... ?
- Que deviendront les dispositifs actuels (PACEA, PPAE, ... ?) les financements qui y sont attachés, le FSE... ? (2)
- Et les postes des salariés ? Et les métiers des professionnels ?

**C'est une inquiétude palpable, un manque de lisibilité, une impossible projection dans l'avenir à très court terme.**

**Ce principe est à l'opposé des valeurs fondamentales qui ont créé les Missions Locales**, des valeurs de libre adhésion, d'écoute et de soutien, de prise en compte de la demande, d'accompagnement à la réflexion sur la situation individuelle et les aspirations, de façon à lever les obstacles et à permettre au jeune de s'engager dans l'avenir.

**FRANCE TRAVAIL, défiance et contraintes : un cocktail peu propice à l'émancipation de la jeunesse.**

**Cette loi va à contresens des aspirations de la jeunesse actuelle, qui vise la recherche de l'épanouissement personnel avant la réussite financière. FRANCE TRAVAIL c'est la fabrique à main d'œuvre pas chère.**

Les salariés des Missions Locales se sentent parfois désarmés face à ces situations, expriment qu'ils ne sont pas formés pour accueillir certains jeunes qui présentent des comportements inquiétants, et surtout n'ont pas les moyens d'y répondre.

<sup>1</sup> UNML : Union Nationale des Missions Locales, syndicat employeur

<sup>2</sup> PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. PPAE : Projet personnalisé d'accès à l'emploi. FSE : Fonds Social Européen

**La Commission Nationale se félicite de la mobilisation qui se prépare le 25 janvier 2024 à Paris pour dire STOP à l'école inclusive forcée et systématique**, aux conséquences néfastes de cette politique sur l'accès aux structures médico-sociales, établissements et centres de consultation. La transformation actuelle du secteur médicosocial empêche nombre de jeunes de bénéficier de prises en charges adaptées et de soins.

Dans le secteur sanitaire, le constat est tout aussi affligeant, **la situation pèse sur la capacité des jeunes à trouver des réponses en matière de santé**, et particulièrement en matière de santé mentale.

## **LA SITUATION DES SALARIES ET DU RESEAU EST PREOCCUPANTE**

**Les salariés des Missions Locales vivent une perte de sens et une dévaluation de la profession.** Les conseillers se transforment en animateurs forcés pour proposer des activités occupationnelles qui justifient les 15 h du CEJ (1). Ils constatent également une évolution des publics accueillis puisque dans certains Départements, le Conseil Départemental délègue la prise en charge des publics adultes RSA aux Missions Locales. Tout ça bien sûr sans contrepartie financière ni de formation continue, et toujours pas de reconnaissance de diplômes dans la convention collective !

**Turn-over, arrêt maladie, manque de solutions et de moyens pour les jeunes, c'est le quotidien des salariés des Missions Locales. De plus, la Commission Nationale rapporte des situations dramatiques de burn-out, de harcèlement lié à du management toxique, de pressions liées à des objectifs déconnectés des besoins exprimés par les jeunes.**

La Commission rapporte également des situations d'agressivité et de tensions, qui sont déjà exacerbées par les injonctions et les sanctions financières.

En ce qui concerne la situation des jeunes à la rue, **la Commission dénonce le manque d'accueils d'urgence, et le manque de moyens pour financer des situations de secours**, comme des logements sociaux, des places en auberge de jeunesse ou en hôtels.

Les salariés des Missions locales constatent que **la situation des étudiants et des lycéens est de plus en plus préoccupante**, ils manquent de réels moyens, parfois de première nécessité, pour étudier dans de bonnes conditions et construire leur avenir sereinement.

La situation d'incertitude récurrente, renforcée par l'orientation sécuritaire et autoritaire des politiques publiques, comme la loi Plein Emploi ou le projet de loi immigration, sont les ingrédients de situations délétères.

### **Ce ne sont pas des conditions de travail acceptables !**

**Pas de négociations nationales**, les salaires stagnent parce que la valeur du point a augmenté dans un accord de 2022 ! De plus, il est courant de voir des conseillers sans évolution de leur cotation pendant des années, malgré une charge de travail exponentielle ! En attendant, l'inflation, elle, ne stagne pas et la situation économique des salariés mériterait un droit d'alerte !

**Pas plus de négociations locales.** Les leviers sont très restreints pour les élus et représentants du personnel, qui sont contraints de faire « les fonds de tiroir » comme avec les œuvres sociales, quand il y a une marge de manœuvre, souvent minime.

La prime de partage de la valeur, pas pour tous, ne compense en rien ou si peu, l'urgence salariale dans le réseau.

## **FO REVENDIQUE :**

- **L'ABROGATION DE LA LOI PLEIN EMPLOI : NON A FRANCE TRAVAIL !**
- **L'augmentation immédiate et significative des salaires, l'augmentation du point à 5,50 euros, le versement des 183 euros net pour tous, tout de suite**
- **La garantie de l'accueil inconditionnel des jeunes**
- **Des financements pérennes, la fin des contrats pluriannuels d'objectifs (CPO)**
- **Les moyens à hauteur des besoins de l'accompagnement global des jeunes**
- **Les moyens pour les projets d'insertion des jeunes : une allocation ferme sur laquelle les jeunes peuvent compter**
- **L'amélioration des conditions de travail par la baisse de la charge de travail**
- **Des garanties sur la préservation des emplois actuels**

(1) CEJ : Contrat d'Engagement Jeunes